

Disparition de Michel Trommetter

Notre collègue Michel Trommetter, directeur de recherche INRAE (UMR GAEL), vient de nous quitter à l'âge de 60 ans. Economiste de formation, aimant travailler avec d'autres disciplines, il était un spécialiste reconnu pour son expertise en économie de l'innovation, des droits de propriété intellectuelle et de la biodiversité. La direction du département s'associe à la peine de sa famille et de ses collègues.

Originaire d'Alsace, Michel Trommetter a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de l'unité d'économie de l'Inra (devenu INRAE) de Grenoble. Sa thèse, soutenue en 1993, portait sur les enjeux économiques liés à la conservation des ressources génétiques végétales – explorant à la fois leur valeur économique et l'organisation de leur conservation. Recruté comme chargé de recherche dans la même unité, il a fait de cet intérêt précurseur pour l'approche économique de la biodiversité le fil conducteur de sa carrière scientifique.

Avec conviction, Michel a été un ardent défenseur de la biodiversité et de sa prise en compte par le monde économique. Ses recherches ont abordé des sujets variés : la conservation des ressources génétiques, les politiques publiques agri-environnementales, mais aussi les questions d'équité et d'efficacité dans la lutte contre le changement climatique.

A partir des années 2000, il a multiplié les collaborations interdisciplinaires, notamment avec les juristes sur les droits de propriété relatifs au vivant, et avec les généticiens sur les dynamiques d'innovation dans les biotechnologies. Au cours de 10 dernières années, Michel a recentré ses recherches sur la biodiversité avec un intérêt particulier pour les stratégies d'entreprise en la matière. Au fil de sa carrière, Michel a publié plus de 40 articles académiques et participé à la publication de plusieurs ouvrages. Il a également été chercheur associé à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et au département d'économie de l'École polytechnique.

L'expertise de Michel sur les questions de biodiversité était reconnue. Il a participé à de nombreuses instances nationales et internationales sur ces questions. Parmi elles, on peut citer le groupe de travail sur l'analyse sur l'impact des mesures de la Stratégie nationale pour la biodiversité, coordonnée par la FRB (Fondation française pour la recherche sur la biodiversité), la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), le groupe de travail sur la biodiversité et le commerce du réseau européen PEER, ou encore la Convention entre l'Union internationale pour la conservation de la nature et la Commission européenne.

Michel était très impliqué dans des activités d'enseignement et d'encadrement doctoral. Il a consacré une part importante de son temps aux formations sur les droits de propriété et l'économie de la biodiversité, notamment à l'Université Grenoble Alpes, à l'Université de Montpellier, ou encore à SciencesPo. Il a également été très impliqué dans la direction de nombreuses de thèses. En tant que directeur de l'École doctorale Sciences économiques de Grenoble, il a engagé de profondes réformes visant à améliorer le suivi des doctorants et leurs conditions de travail. Michel a joué un rôle important dans la création de l'unité mixte de recherche GAEL en 2003 et dans l'animation des recherches du laboratoire sur l'innovation. Doté d'un sens profond de l'intérêt collectif, il savait défendre ses principes avec courage et détermination.